Image not found or type unknown

Mariage mes peuvent il porter le nom de mon concubin

Par **careu**, le **10/10/2009** à **11:44**

Bonjour,
voila je vit en concubinage depuis 15 ans j'ai 3 enfants agé de 14,12 et 8 ans mes enfants porte mon nom, mon concubin les reconnu en 2 ieme nous voudrions nous marier mais en mairie on nous a dit que si nous nous marions que je porterai le nom de mon mari et que mes enfants garderont toujours mon nom que c'etait la nouvelle loi et que si je le le voulai je pouvai saisir un tribunal et faire les demarches a ce sujet donc pour l'instant nous sommes bloquer pouvez vous m'aider a ce sujet et me dire quellle demarche a entreprendre merci.Dans l'attente d'une reponse de votre part.
Veuillez agréer mes salutations les plus distinguées

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés